

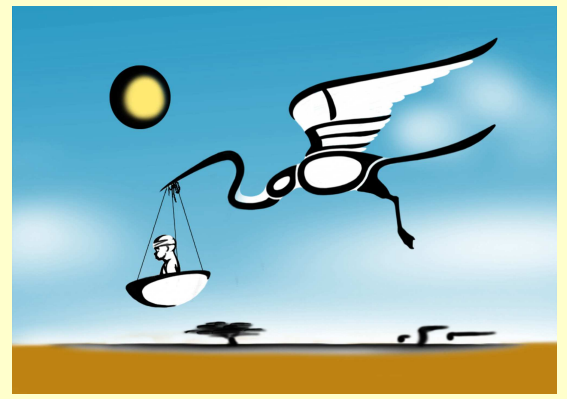
# ASSOCIATION TEO 2004

Reconnue d'intérêt général

Loi 1901

Déclaration à la Préfecture : 1870 - 19.3.2005

Siège social : 25-29, rue Manin - 75019 PARIS



## *Pour opérer les enfants du Tiers-Monde atteints de maladies du système nerveux ou victimes de traumatismes crâniens*

**Aider** à la prise en charge des enfants malades, dans leur pays d'origine, une fois le diagnostic établi par des médecins locaux. Le diagnostic doit être confirmé par un membre compétent de l'association,

**Missionner** des équipes spécialisées, expérimentées et capables de s'adapter aux conditions locales,

**Collaborer** avec les équipes médicales du pays et réaliser des actes neurochirurgicaux, neuropédiatriques, des soins et des consultations,

**Participer** à la formation du personnel chirurgical, médico-pédiatrique, à celles des anesthésistes et du personnel infirmier, dans la perspective d'une autonomisation,

**Dans le cas où l'intervention est impossible sur place :**

-organiser le transport, l'hospitalisation et le traitement en France,

-contribuer à la bonne organisation du séjour à l'hôpital et dans des familles d'accueil en pré et post opératoire,

-organiser l'information des parents par l'intermédiaire des correspondants de l'association dans les pays d'origine des enfants,

-contribuer, par la recherche des voies et des moyens, au recyclage du personnel disponible et à la formation de nouvelles personnes en accord avec les autorités locales,

- encourager le suivi de ces enfants dans leur milieu après leur traitement.



Site : [www.teo2004.org](http://www.teo2004.org)

Courriel : [contact@teo2004.org](mailto:contact@teo2004.org)